



Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 15 JUIN 2017 À 19 h AU 80 AVENUE GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3

PRÉSENCES

Mme Lucie Lalonde, présidente, par téléphone
M. Jean Hébert, président-directeur général (PDG)
Dr Robert Bisson
Mme Lise Coulombe
M. François-Régis Fréchette, par téléphone
M. Michel Hébert
Mme Judy Millar
M. Michel Roy
Mme Louise Poirier, membre observateur
Mme Murielle Laberge
Mme Monique Séguin
M. Gilbert Whiteduck, par téléphone
Dr Jean-Marc Sauvé

ABSENCES MOTIVÉES

M. Mathieu Nadeau
Mme Julie Pépin
M. Jean-François Trépanier, vice-président

PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

Dr Daniel Tardif, président-directeur général adjoint
M. Denis Marleau, directeur général adjoint
M. Stéphane Pleau, directeur des ressources financières (DRF)
Mme Constance Vanier, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE)
M. Stéphane Lance, directeur des ressources informationnelles (DRI)
Mme Hélène Rouleau, directrice adjointe DRF
M. Benoît Gauthier, adjoint au PDG
Mme Geneviève Côté, agente d'information
Mme Sylvie Marchand, présidente du Comité d'éthique de la recherche (CÉR)
Dre Guylène Thériault, présidente du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)
Mme Sonia Létourneau, présidente du Conseil multidisciplinaire
Mme Toby-Lynn Bayarova, présidente du Conseil des sages-femmes
M. Ronald Nitschke, secrétaire du Comité des usagers du CISSS de l'Outaouais (CUCI)
M. Paul-André Aubin, agent de planification, de programmation et de recherche (DQEPE)

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé, conseiller-cadre à la présidence-direction générale – volet conseil d'administration

Quelques personnes assistent à la rencontre.

NOTES :

- Avec l'accord des membres présents, M. François-Régis Fréchette, M. Gilbert Whiteduck et Mme Lucie Lalonde participent à la rencontre à distance, par téléphone.

- Une séance plénière non publique a précédé la séance régulière et publique de 17 h à 19 h. Les points suivants ont été traités :

Suivi de la situation en radio-oncologie;
Planification stratégique du MSSS;
Entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018;
Rapport annuel du comité de gestion des risques;
Rapport annuel de gestion 2016-2017;
Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2016-2017.

CISSSO-113-2017

1 Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 13. Elle cède la parole à M. Michel Hébert.

ATTENDU que le point « 10.3 Application de la politique portant sur les soins de fin de vie - Rapport annuel 2016-2017 » est retranché ;

ATTENDU l'ajout des points suivants:

- 9.6 Budget 2017-2018 Programme soutien aux organismes communautaires;
- 10.3 Composition du comité directeur du Département régional de médecine générale de l'Outaouais (DRMG);
- 12.2 Félicitations à Mme Louise Poirier pour la distinction Ordre de Gatineau;
- 12.3 Félicitations pour l'organisation de la Soirée reconnaissance du CISSS de l'Outaouais;
- 12.4 Félicitations pour une deuxième année en équilibre budgétaire;
- 12.5 Remerciements au Comité d'éthique de la recherche;
- 12.6 Remerciements à la présidente sortante du CUCI;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

2 Adoption des procès-verbaux

CISSSO-114-2017

2.1 Procès-verbal de la séance du 18 mai 2017

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 18 mai 2017 tel que déposé.

2.2 Tableau des suivis

No	Sujet	
3 11.3.1	Remerciements et félicitations...	Les résolutions de remerciement/félicitations ont été acheminées aux personnes concernées, et des mentions ont été faites dans l'Info-CA pour les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Journée des gestionnaires du réseau • Prix de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec • Prix Leadership du médecin gestionnaire 2017 (Dr D. Tardif) • Départ à la retraite de M. Denis Chénier
5	Budget 2017-2018	La résolution et les documents afférents ont été acheminés au MSSS.
6.1	Rapport de la visite d'agrément	Le rapport a été placé sur le site Web du CISSS de l'Outaouais : http://ciyss-outaouais.gouv.qc.ca/?page_id=4834
10.2	Renouvellement des déclarations des intérêts des membres	Outre le membre absent pour des raisons de santé, l'ensemble du C.A. a signé et remis les formulaires.
11.3	Modification à l'organigramme	La résolution et le nouvel organigramme ont été transmis au MSSS. Dès l'approbation du MSSS, l'organigramme sera déposé sur le répertoire interne commun.
11.3.1	Nomination du directeur général adjoint	La résolution et le contrat ont été transmis au MSSS. La nomination sera publicisée dès l'approbation par le MSSS.

3 Rapports d'activités

3.1 Rapport du président-directeur général (remis séance tenante)

Rapport d'activités du PDG – Période du 19 mai 2017 au 15 juin 2017	
Date	Activité/description
Mai-Juin 2017	<p>19 mai CGR téléphonique : Engagements des PDG pour le Forum SAD.</p> <p>Comité de gestion du Réseau (CGR) du 29 mai :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges avec le ministre; • Programme conjoint d'agrément et appel d'offre;



	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation sur l'arrimage des activités de dépistage du cancer; • Résorption du déficit de maintien des actifs; • Mécanisme de gestion des lits et urgence au CIUSSS du Centre-Ouest-del'Île-de-Montréal; • Gouvernance et développement de la recherche dans le réseau; • Sécurité opérationnelle des systèmes d'information; • Suivis des grands dossiers MSSS (OPTILAB, NSA, URGENCES...). <p>Comité de gestion du réseau (CGR) spécial du 30 mai :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du fonctionnement du CGR; • Concept de la salle de pilotage CGR. <p>CGR téléphonique le 6 juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services à domicile; • Programme de soutien aux organismes communautaires.
Mai-Juin 2017	Suivis évacuation du CHLSD de Maniwaki et suivis et support du CISSSO lors des Inondations dans l'Outaouais.
Mai-Juin	Comité stratégique et suivis des urgences et des hospitalisations.
24 mai 2017	Soirée reconnaissance du CISSSO pour les retraités et les 25 années de services.
24 mai 2017	Rencontre téléphonique des cadres – suivis du Conseil d'administration et autres dossiers.
25 et 26 mai	<p>Forum sur les meilleures pratiques en soutien à domiciliaire.</p> <p>Engagements des PDG :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Documenter la composition actuelle des équipes interdisciplinaires de soutien à domicile. 2. Renforcer les équipes de soutien à domicile pour améliorer l'accessibilité, la qualité, la pertinence et la continuité des soins et des services. 3. Connaître la clientèle de leur territoire et à assurer une réponse adaptée à ses besoins en matière de soutien à domicile. 4. Offrir un accompagnement personnalisé aux personnes qui requièrent des services de soutien à domicile et à leurs proches aidants. 5. Assumer un leadership dans la concertation avec l'ensemble des acteurs en soutien à domicile. 6. Assurer une réponse en temps opportun aux usagers dont l'état de santé est instable. 7. Assurer la planification précoce du congé en collaboration avec les médecins et les autres établissements afin de ne pas compromettre ou retarder le retour à domicile.
31 mai	Comité de gestion des risques (stratégique).
31 mai	Exécutif du CMPD – Règlements - présence en début de rencontre.
31 mai	Soirée reconnaissance Fondation Santé Gatineau.
1 ^{er} juin	Suivi du dossier de radio-oncologie.
1er juin	Comité de la gouvernance et de l'éthique.
1 ^{er} juin	Rencontre des représentants des tables des aînés de l'Outaouais.
6 juin	Comité de direction élargi (tous les cadres supérieurs).
6 juin	Comité de vérification.
6 juin	Département régional de médecine générale (DRMG).
7 Juin	Comité de vigilance et de la qualité.
8 juin	Comité exécutif du conseil multidisciplinaire.
8 juin	<p>Assemblée générale annuelle du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP).</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présidente d'assemblée et la présidente de l'exécutif ont informé le PDG, avant le début de l'assemblée, qu'on lui demanderait, ainsi qu'au DSP, de quitter la salle parce qu'ils n'étaient pas membres du CMDP. Le PDG a demandé à la présidente d'assemblée de soumettre la question aux membres du CMDP présents dans la salle. Cette demande a été refusée par la présidente d'assemblée. Quand la présidente d'assemblée a demandé à tous les non-membres de quitter



	<p>la salle, le docteur Guy Morissette, DSP et le PDG se sont levés et ont quitté la salle. Le DSP et le PDG ne sont pas revenus pour faire leurs présentations prévues à l'ordre du jour. Il faut noter également que l'adjointe au DSP et l'adjoint au PDG ont, par contre, été autorisés à demeurer dans la salle. Le DSP et le PDG ont reçu par la suite plusieurs excuses de la part de membres du CMDP et de son exécutif.</p>
12 juin	<p>Conférence de presse du ministre de la Santé et des Services sociaux, Dr Gaétan Barrette dans le Pontiac annonçant le développement de 5 places d'hémodialyse à l'hôpital du Pontiac.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre des membres du conseil d'administration du CISSSO avec le ministre Gaétan Barrette.
13 juin	<p>Journée de rencontre du personnel d'encadrement du CISSSO (215 participants).</p> <p>Thème : Le client au cœur de nos transformations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaffirmer que l'organisation se centre sur la transformation clinique en mettant le client au cœur des trajectoires. • Sensibiliser les gestionnaires aux modèles émergents qui mettent l'accent sur les mécanismes de coordination. • Permettre aux gestionnaires de s'approprier les conditions pour une coordination efficace. • Faire identifier par les gestionnaires des gestes clés qui contribueraient à instaurer des mécanismes de coordination pour d'avantage de fluidité pour le client. • Faire identifier par les gestionnaires des gestes clés qui contribueraient à susciter l'engagement du personnel à mieux se coordonner pour le client. • Mobiliser les gestionnaires sur leur capacité d'agir, à faire une différence et créer un environnement de travail sain et stimulant. <p>Avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caroline Parent du Pôle Santé HEC • Jean-Pierre Brun, professeur à l'Université Laval et expert conseil en empreinte humaine
14 juin	Comité de vérification
14 juin	Table des chefs de département

3.1.1 Attentes gouvernementales signifiées 2017-2018

Les attentes gouvernementales suivantes en provenance du Secrétariat aux emplois supérieurs sont ajoutées aux attentes signifiées du PDG et du CISSS de l'Outaouais pour l'année 2017-2018.

Attentes	Critères d'évaluation
<p>1. Renforcer la culture d'intégrité, de transparence et d'écoute en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faisant preuve de probité en traitant avec célérité les questions touchant l'intégrité et l'éthique des institutions publiques et des individus; • appliquant les plus hauts standards en matière de gestion contractuelle; • mettant à la disposition de la population l'information nécessaire lui permettant de s'informer, d'engager le dialogue et de réagir à certaines initiatives. 	<p>Mesures concrètes mises de l'avant</p>



<p>2. Poursuivre les efforts en matière de révision des programmes et en optimisation de la prestation de service aux citoyennes et aux citoyens, notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforçant l'encadrement des programmes afin de s'assurer que ceux-ci produisent des résultats concrets, mesurables et durables; • contribuant à la réorganisation des services en région; • tirant profit des technologies émergentes. 	<p>Actions concrètes mises de l'avant</p>
<p>3. Accentuer la cohérence de l'action gouvernementale en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuivant les orientations gouvernementales et les mesures ciblées en matière de contrôle des dépenses et des effectifs; • accroissant la concertation interministérielle dans la mise en œuvre des priorités gouvernementales afin de contribuer à la performance collective; • soutenant la prise en compte des principes de développement durable. 	<p>Respect des cibles fixées</p> <p>Concertations interministérielles réalisées</p>
<p>4. Assurer une gestion des ressources humaines qui valorise la diversité et la performance au sein de la fonction publique, notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforçant l'expertise interne et en préparant une relève hautement qualifiée; • assurant un climat de travail sain et propice à l'innovation; • augmentant significativement la représentativité des différentes composantes de la société québécoise. 	<p>Mesures concrètes mises de l'avant</p>

4 Comité de vigilance et de la qualité

4.1 Rapport de la présidente du comité - séance du 2017-06-07

Mme Murielle Laberge, président du comité, fait le point sur certains éléments abordés lors de la séance du 7 juin 2017:

- Lors de cette rencontre, la présidente du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) est venue présenter son rapport annuel d'activités 2016-2017.
- Mme Constance Vanier, (DQEPE) a résumé le rapport de l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 à la période 13. Dans le but d'échanger sur certains résultats dont les engagements ne sont pas atteints, le comité a discuté avec la directrice de la direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées, la directrice de la direction des soins infirmiers ainsi que la directrice à la direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques.
- Mme Chantal Desjardins (DQEPE) a présenté le rapport annuel du comité de gestion des risques stratégique. Elle a résumé le portrait de la situation quant aux événements déclarés au CISSS de l'Outaouais pour l'année 2016-2017. Elle a souligné qu'on observe une diminution du nombre de déclarations et que les professionnels de la DQEPE planifient des rencontres afin de sensibiliser les directions à compléter les formulaires de déclaration. Les causes sont sensiblement les mêmes que l'an dernier, soit 46% pour les chutes, 24% pour les médicaments et 17% pour la catégorie autre. Les déclarations sont majoritairement en provenance de la direction SAPA à 50.5% et de la direction des soins infirmiers à 29.9%.
- La Commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services, Mme Marion Carrière, a présenté les 39 nouvelles recommandations émises depuis le dernier comité de vigilance et de la qualité qui portaient sur les points suivants :
 - Qualité des soins et services offerts;
 - Protocole clinique;
 - Attitude d'un employé;
 - Relations interpersonnelles;
 - Sollicitation d'usagers.



- Mme Carrière a poursuivi en nous résumant son tableau sur le suivi des recommandations.
- Mme Carrière a finalement présenté un sommaire du rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2016-2017.
- Les membres ont adopté leur rapport annuel 2016-2017 du comité de vigilance et de la qualité.

4.2 Procès-verbal de la séance du 2017-04-25

Dépôt du document.

4.3 Rapport annuel du comité de vigilance et de la qualité

La présidente du comité de la vigilance et de la qualité dépose le rapport annuel 2016-2017.

5 Période de questions du public - 19:30

6 Comité de vérification

6.1 Rapport du président du comité - séance du 2017-06-06

M. Michel Hébert, président du comité, fait le point sur certains éléments abordés lors des séances du 6 juin 2017 et du 14 juin 2017:

Rencontre du 6 juin 2017

Plusieurs dossiers de reddition, points statutaires du plan de travail du comité, avaient été reportés de la rencontre du 9 mai, et ce, compte tenu des inondations.

- Sommaire des réclamations et poursuites au 31 mars 2017
 - 138 dossiers gérés pendant l'exercice financier.
 - Les versements en provenance de l'assureur totalisent 1,75 M\$, ce montant étant principalement influencé par les pertes subies par le sinistre à l'hôpital Pierre-Janet.
 - Le coût total assumé par l'établissement a été de 81 000 \$ pour l'exercice financier.
- Les membres du comité ont pris connaissance de la liste des contrats et des paiements de 100 000 \$ et plus pour les périodes 11 à 13, représentant 8 % de tous les achats.
- Les gestionnaires de la Direction de la logistique ont présenté le rapport annuel du responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC) du CISSS de l'Outaouais, M. Pierre Lecompte, en lien avec l'application de la politique de gestion contractuelle.
 - Effort important pour diffuser et former les gestionnaires sur l'application de la politique.
 - La fusion des bases de données en cours sur la gestion des ressources matérielles représente le projet d'amélioration des contrôles financiers le plus important en matière de gestion contractuelle.
- La Direction des ressources financières a aussi déposé pour information la liste des créances radiées pour l'exercice financier 2016-2017. Il s'agit d'un dossier faisant partie du processus de fin d'exercice. On note un dépassement budgétaire de 0,6 M\$ sur un budget de 1,7 M\$, lequel dépassement provient de deux dossiers de non-résidents canadiens des années précédentes pour lesquels une radiation est rendue nécessaire.
- Le responsable de la sécurité informationnelle, M. Stéphane Lance, directeur des ressources informationnelles, est venu présenter le bilan de sécurité de l'information en lien avec la Règle particulière sur la sécurité organisationnelle. Les membres du comité recommandent au conseil d'administration l'adoption du bilan, lequel doit être acheminé au ministère avant le 30 juin 2017.
- Politique de gestion intégrée des risques
 - Mme Constance Vanier (DQEPE) a présenté le résultat des nombreuses consultations faites auprès des instances de gouverne de l'établissement visant à finaliser la politique de gestion intégrée des risques. Une ébauche avait déjà été présentée aux membres du comité de vérification.
 - Les membres du comité sont satisfaits de l'encadrement proposé par cette politique et en recommandent l'adoption.



- Politique sur la vente de services
 - Cette politique vient baliser les responsabilités de l'établissement et de la gouvernance en matière de vente de services cliniques.
 - Certains ajustements ont été demandés et sont inclus dans la version présentée au conseil d'administration. Les membres du comité de vérification tenaient à clarifier notamment que des services peuvent être vendus seulement si tous les coûts (directs et indirects) sont récupérés par l'établissement et que les services vendus n'altèrent pas la qualité des services offerts à la population.

- Contrats (2) de vente de services en médecine nucléaire
 - Ces contrats s'inscrivent dans la continuité du partenariat avec le Dr Richard Bergeron (firme de recherche Neuro-Hippocampe). Il s'agit de recherches pour lesquels le CISSS de l'Outaouais fournit les tests d'imagerie via le TEP-Scan situé à l'hôpital de Gatineau.
 - Ces contrats sont conformes à la politique sur la vente de services. Les membres du comité de vérification en recommandent l'adoption.

Rencontre du 14 juin 2017

- Les membres du comité de vérification ont rencontré les auditeurs externes de la firme Deloitte en lien avec les travaux de fin d'exercice financier 2016-2017.
 - Sur le plan des résultats financiers, le travail d'audit a permis de confirmer que le CISSS de l'Outaouais termine l'exercice financier avec un surplus de 28 641 \$ (équilibre). Deux exercices équilibrés pour ses deux années d'existence!
 - Au chapitre des contrôles internes, quelques recommandations sont ajoutées au plan de travail de la direction et seront suivies par le comité de vérification – rien de majeur.

- Par ailleurs, comme il est requis aussi de faire auditer les résultats du Fonds de santé au travail, la firme Deloitte a procédé à cet audit et confirme la bonne tenue des informations financières. La fin d'année financière de ce fonds en provenance de la CNESST était le 7 janvier 2017 et le rapport annuel est présenté et recommandé pour adoption.

- En terminant, les membres du comité de vérification sont très satisfaits des informations financières et projections budgétaires fournies par l'équipe de la Direction des ressources financières. Le président souhaite remercier l'équipe des ressources financières pour l'énorme travail qui a été accompli.

6.2 Procès-verbal de la séance du 2017-05-09

Dépôt du document.

6.3 Présentation du rapport d'audit par la firme Deloitte

Mme Hélène Rouleau, coordonnatrice aux opérations financières présente l'équipe des auditeurs indépendants formée de Mme Anne-Marie Éthier, Mme Valérie Renaud, toutes deux de la firme Deloitte. Les auditeurs soulignent que le rapport a été présenté au comité de vérification et à la direction des ressources financières.

Selon l'avis de l'auditeur indépendant, à l'exception de la réserve dans le rapport financier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CISSS de l'Outaouais au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets (sa dette nette), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

CISSSO-115-2017

6.4 Adoption des états financiers 2016-2017 (AS-471)

Le CISSS de l'Outaouais termine l'exercice financier 2016-2017 avec un surplus de 28 641 \$ au 31 mars 2017, conformément à la dernière mise à jour de la situation financière de l'établissement faite aux membres du conseil d'administration.

Le rapport financier annuel AS-471 a été audité par la firme d'auditeurs externes Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Les membres du comité de vérification ont pris connaissance des résultats détaillés lors de la rencontre spéciale du 14 juin 2017 et ont également pu discuter avec l'équipe d'audit.



ATTENDU la présentation du rapport financier annuel au 31 mars 2017 par la Direction des ressources financières auprès des membres du comité de vérification le 14 juin 2017 ainsi que la présentation du rapport des auditeurs externes de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.;

ATTENDU la recommandation des auditeurs externes;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport financier annuel (AS-471) du CISSS de l'Outaouais pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017 présentant un surplus de 28 641 \$, ainsi que le rapport des auditeurs externes Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

CISSSO-116-2017

6.5 Rapport financier Fonds de santé au travail

Le Fonds de santé au travail est un financement spécifique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), administré par le CISSS de l'Outaouais qui a le mandat régional en formation et conseil auprès des entreprises de la région en matière de santé au travail.

Un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 330 904 \$ a été enregistré pour l'exercice financier se terminant le 7 janvier 2017 sur un budget de dépenses autorisées de 1 873 570 \$.

ATTENDU que le rapport financier du Fonds de santé au travail est préparé par le CISSS de l'Outaouais et audité par ses auditeurs, utilisant le formulaire prescrit en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail;

ATTENDU que le projet de résolution du conseil d'administration est fourni dans le rapport, en page 1;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail pour la période du 10 janvier 2016 au 7 janvier 2017.

CISSSO-117-2017

6.6 Politique de gestion intégrée des risques

ATTENDU que la gestion intégrée des risques est une approche qui repose sur une gestion globale, proactive et continue des risques de toute nature dans tous les secteurs d'activités et à tous les niveaux hiérarchiques de l'établissement;

ATTENDU que le critère 12.3 de la norme de gouvernance d'Agrément Canada indique que le conseil d'administration veille à ce qu'une méthode intégrée de gestion des risques soit en place dans l'établissement;

ATTENDU que l'article 181.0.0.3 de la Loi sur les services de Santé et Services sociaux (c.S-4.2) indique que le comité de vérification du conseil d'administration a notamment pour fonction de s'assurer que soit mis en place et appliqué un processus de gestion des risques pour la conduite des affaires de l'établissement;

ATTENDU que la politique de gestion intégrée des risques vise à rendre effectives les obligations légales et normatives précédemment mentionnées;

ATTENDU qu'une démarche de consultations a été effectuée dans le cadre de l'élaboration de la politique de gestion intégrée des risques du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que la politique de gestion intégrée des risques a été présentée au comité de vérification;

ATTENDU que le comité de vérification recommande l'adoption de la politique de gestion intégrée des risques;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE



IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique de gestion intégrée des risques telle que déposée.

CISSSO-118-2017

6.7 Politique sur la vente de services

L'établissement vend certains services en échange d'une tarification (ex. : fournitures et accès aux laboratoires pour les centres de prélèvements privés). En 2014 le MSSS avait publié une circulaire encadrant la gouvernance et les obligations de l'établissement en matière de vente de services ainsi que le cadre financier à respecter lorsque les services vendus sont en lien directs avec la mission de l'établissement. Ceci touche les fournitures, la location de locaux, le personnel et les équipements.

Avec la fusion des établissements en avril 2015, l'adoption de cette politique reste à faire. Il est à noter que le CISSS de l'Outaouais respecte déjà les balises de cette circulaire et que l'adoption de la présente politique représente davantage une formalité. Au chapitre de la gouvernance du comité de vérification et du conseil d'administration, les deux éléments suivants sont à retenir :

- L'établissement ne doit pas vendre de services au détriment des services offerts à la population (ex. : ne pas altérer la capacité à rencontrer les délais d'attente normalisés);
- Le « prix » de vente doit permettre à l'établissement de recouvrer minimalement l'ensemble de ses coûts (directs et indirects).

Par ailleurs, il a été convenu par le comité de direction que lorsqu'une vente de services est en lien avec un projet de recherche externe à l'établissement, 30 % des revenus nets provenant de ces ventes serviront au financement des activités du centre de recherche du CISSS de l'Outaouais et facturés en conséquence aux clients. Il s'agit ici d'un levier de financement pour notre centre de recherche et un incitatif à l'utilisation de nos équipes pour la réalisation de recherches plutôt que seulement utiliser nos équipes ou plateaux techniques comme fournisseur.

ATTENDU que le MSSS requiert que le CISSS de l'Outaouais ait une politique financière gouvernant ses activités de vente de services;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais vend certains services qui nécessitent d'être encadrés par la circulaire 2014-09;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais se conforme déjà à la circulaire même si aucune politique n'était officiellement en vigueur;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique sur la vente de services telle que proposée.

CISSSO-119-2017

6.8 Contrats de vente de services en médecine nucléaire

Depuis novembre 2014, le département de médecine nucléaire met à profit son expertise et la disponibilité de ses plateaux techniques pour desservir des clientèles non assurées.

La vente de services est balisée par une circulaire ministérielle (2014-009) à laquelle l'établissement se conforme. Une politique visant spécifiquement ce type de vente de services est également présentée pour adoption par les membres du conseil d'administration. Récemment, deux nouvelles ententes ont été mises de l'avant par l'établissement en l'absence de séances régulières du comité de vérification et du conseil d'administration. Les deux ententes suivent les mêmes balises que celles déjà en vigueur.

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais (l'établissement) développe ses sources de revenus dans un objectif de financement de ses activités d'exploitation, notamment ceux des secteurs prestataires des services faisant l'objet d'une vente;

ATTENDU que le département de médecine nucléaire de l'établissement désire poursuivre ses activités de vente de services avec des partenaires privés;

ATTENDU que la firme Recherches Neuro-Hippocampe inc. est un client de l'établissement qui utilise déjà le plateau technique en médecine nucléaire pour effectuer des tests dans le cadre de



projets de recherche;

ATTENDU que l'établissement se conforme à la circulaire ministérielle 2014-009 régissant les paramètres à respecter en matière d'utilisation des ressources financières et humaines de l'établissement, notamment en matière de niveau de service à la population et en matière de tarification;

ATTENDU l'obligation pour l'établissement de faire adopter les projets de contrats de vente de services par son conseil d'administration;

ATTENDU l'autorisation préalable obtenue du ministre en lien avec les obligations prévues à la circulaire (déposée lors de la présentation du dossier en séance plénière du conseil d'administration du 5 mai 2016);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER l'établissement à vendre des services diagnostiques du secteur TEP-SCAN (hôpital de Gatineau) du service de médecine nucléaire aux fins de projets de recherche Novartis CAPI015A2201J et EISAI E2609-6000-302 conduits par la firme Recherches Neuro-Hippocampe inc.

CISSSO-120-2017

6.9 Bilan de sécurité de l'information

M. Stéphane Lance (DRI), dépose le bilan de l'auto-évaluation au 31 mars 2017 en sécurité de l'information du CISSS de l'Outaouais, ainsi que les trois bilans exigés par le le cadre normatif de la sécurité de l'information du Réseau établi par le Conseil du trésor.

ATTENDU l'adoption, en 2014, par le Secrétariat du Conseil du trésor, d'un nouveau cadre de gouvernance gouvernementale de la sécurité de l'information soumettant le Réseau à de nouvelles exigences et lui conférant de nouvelles responsabilités en matière de sécurité de l'information;

ATTENDU l'importance de protéger les informations des usagers du CISSS de l'Outaouais, en assurant notamment la confidentialité des données sensibles et renseignements à caractère nominatif relatifs aux utilisateurs et au personnel du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU l'importance d'assurer la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de l'information du CISSS de l'Outaouais, tout au long de son cycle de vie;

ATTENDU l'importance de garantir la conformité avec les lois et règlements applicables, les directives, normes et orientations gouvernementales, notamment en matière de reddition de comptes;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais doit structurer la prise en charge de la sécurité de l'information;

ATTENDU l'adoption en mai 2016 de la politique de sécurité de l'information;

ATTENDU la responsabilité partagée de l'ensemble des directions, sous le leadership de la Direction des ressources informationnelles et du Responsable de la sécurité de l'information (RSI) d'actualiser le plan d'action découlant de l'autoévaluation;

ATTENDU l'adoption du plan d'action 2016-2019 sur la règle particulière de sécurité organisationnelle en date du 25 novembre 2016;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification.

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le bilan de sécurité de l'information au 31 mars 2017.

CISSSO-121-2017

6.10 Nomination des auditeurs indépendants pour l'année 2017-2018

ATTENDU la décision CISSSO-237-2015 approuvée par le président-directeur général le



18 septembre 2015 concernant l'octroi du contrat des auditeurs externes;

ATTENDU que ledit contrat est renouvelable chaque année;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la recommandation de la direction de l'établissement de renouveler le contrat de service des auditeurs externes, soit la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., pour l'année 2017-2018.

7 Rapports annuels

7.1 Rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche

Mme Sylvie Marchand dépose et commente le document en titre, qui a été adopté par le Comité d'éthique de la recherche le 8 mai 2017. Le conseil d'administration prend acte du rapport annuel du comité d'éthique de la recherche. Mme Marchand note une augmentation du nombre de projets locaux du comité d'éthique, avec une tendance vers les projets multicentriques.

7.2 Rapport annuel du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Dre Guylène Thériault dépose et commente le document en titre qui a été adopté en assemblée générale annuelle du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) le 8 juin 2017. En réponse à une demande d'un membre, Dre Thériault répond que le corps médical n'a pas l'impression que les médecins se sentent impliqués dans l'amélioration du système de santé. Elle cite en exemple le développement d'outils cliniques où l'apport des médecins permettrait de faire avancer les choses.

7.3 Rapport annuel du Conseil des infirmières et infirmiers

Dépôt du document.

7.4 Rapport annuel du Conseil multidisciplinaire

Mme Sonia Létourneau, présidente du Conseil multidisciplinaire, dépose et commente le document en titre adopté en assemblée générale annuelle. Parmi les principaux défis pour la prochaine année, le Conseil multidisciplinaire souhaite améliorer ses communications pour rejoindre les professionnels partout sur le territoire. Mme Létourneau offre la collaboration du Conseil multidisciplinaire au C.A. En réponse à une question d'un membre, celle-ci mentionne que l'accueil de stagiaires représente un enjeu et un défi.

Un membre demande comment le Conseil entrevoit le transfert de professionnels dans les Groupes de médecine famille (GMF). Celle-ci mentionne que l'accueil se passe bien actuellement et souhaite les aider davantage, notamment par la création de comités de pairs.

7.5 Rapport annuel du Conseil des sages-femmes

Mme Toby-Lynn Bayarova, présidente du Conseil des sages-femmes du CISSS de l'Outaouais dépose et commente le document en titre qui a été adopté en assemblée générale annuelle.

7.6 Reddition de comptes des Comités des usagers du CISSS de l'Outaouais

M. Ronald Nitschke, secrétaire du Comité des usagers, dépose le document « Reddition de comptes 2016-2017 des usagers du CISSS de l'Outaouais ». Ce document contient les rapports d'activités de tous les comités des usagers des installations du CISSS de l'Outaouais qui offrent l'hébergement, ainsi qu'un certain nombre de recommandations. Il a été adopté par le Comité des usagers du CISSS de l'Outaouais. Les priorités pour l'année 2017-2018 sont:

- Faire connaître les rôles et mandats des comités des usagers (CU) et des comités des résidents (CR);
- Recruter des nouveaux membres pour les CU, les CR et le CUCI, particulièrement dans les territoires ruraux;
- Sensibiliser le CISSS de l'Outaouais à l'importance de l'accessibilité et de l'adaptation des services pour la clientèle qui présente des problèmes de santé mentale, particulièrement dans les territoires ruraux.

M. Nitschke fait également part au C.A. des recommandations du CUCI:



- Que le CISSS de l'Outaouais s'assure d'un accès équitable aux services dans toute la région et de l'adaptation de ces services aux caractéristiques propres à chacun des milieux;
- Que le CISSS de l'Outaouais tienne compte dans ses prises de décision des spécificités des communautés, particulièrement dans les territoires ruraux;
- Que le CISSS de l'Outaouais communique de façon claire et continue les informations pertinentes aux usagers.

En réponse à une demande d'un membre, M. Nitschke mentionne qu'une personne a été nommée pour remplacer la représentante du CUCI au C.A.

7.7 Rapport annuel du comité de révision

M. Michel Roy, président du comité de révision, dépose et commente le rapport annuel adopté le 12 juin 2017. Ce rapport fait partie intégrante du rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2016-2017.

M. Roy dépose également une recommandation du comité de révision adoptée le 12 juin 2017 concernant les délais d'attente au service de pathologie.

CISSSO-122-2017

7.8 Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2016-2017

ATTENDU l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers et le respect de leurs droits visés à l'article 76.10 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS);

ATTENDU que le conseil d'administration d'un établissement doit transmettre au ministre, une fois par année et chaque fois qu'il le requiert, un rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de même que le respect de leurs droits (Articles 76.10 et 76.13 LSSSS et 2, 46, 48, 53 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales);

ATTENDU que la circulaire 2017-020 du ministère de la Santé et des Services sociaux, datée du 20 avril 2017, précise les éléments requis du rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers de même que le mode de dépôt et de diffusion;

ATTENDU que la diffusion du rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services doit se faire sur le site Internet de l'établissement au plus tard un mois après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre, mais pas avant ce dépôt;

ATTENDU que le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services doit être présenté en séance publique après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre;

ATTENDU la présentation du rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2016-2017 du CISSS de l'Outaouais lors de la séance plénière non publique du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais le 15 juin 2017 à 17 h;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2016-2017 du CISSS de l'Outaouais tel que présenté.

CISSSO-123-2017

7.9 Rapport annuel de gestion 2016-2017

ATTENDU qu'en vertu de l'article 278 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, tout établissement doit transmettre, dans les trois mois de la fin de son exercice financier, un rapport annuel de ses activités;

ATTENDU que la circulaire 2017-020 du ministère de la Santé et des Services sociaux, datée du 20 avril 2017, précise les éléments requis du rapport annuel de gestion de même que le mode de dépôt et de diffusion;

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit adopter le rapport annuel de



gestion de l'établissement (articles 172 et 405 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU la présentation du rapport annuel de gestion 2016-2017 du CISSS de l'Outaouais lors de la séance plénière non publique du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais le 15 juin 2017 à 17 h;

ATTENDU que les éléments relatifs aux états financiers 2016-2017, incluant le « Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés », ont été déposés et adoptés lors de la présente séance (résolution CISSSO-115-2017) et seront intégrés au rapport annuel de gestion du CISSS de l'Outaouais 2016-2017 tel que précisé;

ATTENDU qu'après adoption par le conseil d'administration en séance non-publique, l'établissement doit transmettre au ministre son rapport annuel de gestion dans les trois mois de la fin de son exercice financier, soit au plus tard le 30 juin 2017 (article 278 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU que la diffusion du rapport annuel doit se faire sur le site Internet de l'établissement au plus tard un mois après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre, mais pas avant ce dépôt;

ATTENDU que le rapport annuel de gestion doit être présenté en séance publique après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport annuel de gestion 2016-2017 du CISSS de l'Outaouais tel que présenté, en y ajoutant la section relative aux états financiers 2016-2017, dont le « Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés », qui ont été adoptés précédemment (résolution CISSSO-115-2017) ;

D'AUTORISER le président-directeur-général du CISSS de l'Outaouais à signer le rapport annuel 2016-2017 du CISSS de l'Outaouais;

DE PRÉSENTER le rapport annuel de gestion en séance publique après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre et de le diffuser sur le site Internet de l'établissement au plus tard un mois après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre, mais pas avant ce dépôt.

8 Entente de gestion et d'imputabilité

8.1 Bilan à la période 13 de l'Entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017

Mme Constance Vanier (DQEPE), présente le document « Entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 – Bilan régional au 31 mars 2017 » qui fait état de l'atteinte des objectifs établis par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec. Le rapport a été présenté au Comité de vigilance et de la qualité.

CISSSO-124-2017

8.2 Entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018

Mme Constance Vanier (DQEPE), dépose et présente le document « Entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 » qui doit être adopté par le conseil d'administration. Le document a fait l'objet de discussions avec le MSSS et a été validé par la DQEPE, la direction générale et les directions impliquées pour chacune des cibles.

ATTENDU qu'en vertu de l'article 55 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), un établissement public de santé et de services sociaux visé par celle-ci doit conclure avec le ministre une entente de gestion et d'imputabilité;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 172 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2), le conseil d'administration d'un établissement public de santé et de services sociaux doit approuver l'entente de gestion et d'imputabilité;

ATTENDU que des échanges ont eu lieu entre la direction des ententes de gestion et d'imputabilité et des relations institutionnelles du ministère et la direction du CISSS de l'Outaouais pour discuter



des cibles à atteindre;

ATTENDU que cette entente est la conclusion d'échanges avec l'équipe de direction du CISSS de l'Outaouais sur l'offre de service déployée en Outaouais afin de répondre aux besoins de santé et de bien-être de la population ;

ATTENDU les ressources humaines et financières disponibles;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le président-directeur général à signer l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 à intervenir entre le CISSS de l'Outaouais et le ministre, ainsi que tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution;

DE TRANSMETTRE l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 signée au ministre dans les meilleurs délais.

9 Affaires courantes

CISSO-125-2017

9.1 Cadre réglementaire en éthique de la recherche

Le CER en collaboration avec le personnel du Bureau d'éthique de la recherche a entamé des travaux afin de mettre à jour le cadre réglementaire en éthique de la recherche du CISSS de Gatineau (2013) et de l'adapter aux transformations organisationnelles d'un centre intégré de santé de services sociaux. Ces travaux se sont échelonnés au cours des douze derniers mois et ont été guidés par de nombreuses consultations auprès des instances concernées. En réponse à une demande d'un membre, Mme Marchand précise que le CER analyse davantage les aspects éthiques et qu'un comité scientifique se charge d'évaluer les aspects scientifiques. Le CER se garde un droit de réserve pour refuser un projet.

ATTENDU que le Comité d'éthique de la recherche (CER) du CISSS de l'Outaouais relève directement du conseil d'administration (C.A.) et qu'il doit lui présenter pour adoption son cadre réglementaire d'éthique de la recherche afin d'indiquer son mode de fonctionnement;

ATTENDU QUE le cadre réglementaire a fait l'objet de nombreuses consultations auprès des instances concernées;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le cadre réglementaire d'éthique de la recherche du CISSS de l'Outaouais.

CISSO-126-2017

9.2 Délégation et endossement au Comité d'éthique de la recherche du CISSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

M. Paul-André Aubin (DQEPE) présente le sujet en titre. En réponse à une demande d'un membre, M. Aubin explique que le CISSS de l'Outaouais doit d'abord démontrer une expertise avant de pouvoir évaluer les projets de recherche et que l'expertise se développe graduellement.

ATTENDU qu'en vertu de la mesure 12 du Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique, les comités d'éthique de la recherche relèvent des conseils d'administration et que, conséquemment, afin de préserver leur indépendance, les décisions concernant leurs mandats doivent être prises par le conseil d'administration de leur établissement;

ATTENDU que pour qu'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux mandate le comité d'éthique de la recherche d'un autre établissement pour l'évaluation et le suivi éthique des projets de recherche sous son autorité, une entente formelle de délégation et d'endossement doit intervenir entre les parties;

ATTENDU que le comité d'éthique de la recherche dépendances, inégalités sociales et santé publique du CISSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est un comité d'éthique de la recherche désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec, ce qui l'autorise à évaluer des projets de recherche impliquant des mineurs ou des personnes inaptes;

ATTENDU que le comité d'éthique de la recherche jeunes en difficulté du CISSS du Centre-Sud-de-



l'Île-de-Montréal est un comité d'éthique de la recherche désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec, ce qui l'autorise à évaluer des projets de recherche impliquant des mineurs ou des personnes inaptes;

ATTENDU que le conseil d'administration d'un établissement peut mandater le président-directeur général pour signer les ententes de délégation et d'endossement en son nom;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le président-directeur général du CISSS de l'Outaouais à signer les ententes de délégation et d'endossement pour l'utilisation des services du comité d'éthique de la recherche dépendances, inégalités sociales et santé publique et du comité d'éthique de la recherche jeunes en difficulté avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

CISSSO-127-2017

9.3 Nomination d'un membre régulier au sein du Comité d'éthique de la recherche

ATTENDU le Cadre réglementaire en éthique de la recherche, approuvé par le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau le 16 septembre 2013;

ATTENDU l'article 4 du Cadre réglementaire en éthique de la recherche, relatif aux pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;

ATTENDU les articles 13 et 16 du Cadre réglementaire en éthique de la recherche, relatifs à la composition du Comité d'éthique de la recherche et la durée du mandat de ses membres;

ATTENDU l'article 14.1 du Cadre réglementaire en éthique de la recherche, relatif au quorum lors des rencontres où il y a évaluation d'un projet;

ATTENDU la candidature, l'expertise et l'intérêt manifesté par Mme Guilhème Pérodeau à siéger au Comité d'éthique de la recherche à titre de membre régulier;

ATTENDU la recommandation en ce sens du Comité d'éthique de la recherche formulée lors de la séance du 6 juin 2017;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Mme Guilhème Pérodeau à titre de membre régulier ayant une expertise en santé mentale au Comité d'éthique de la recherche. Ainsi, le mandat de Mme Pérodeau est d'une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 mars 2020.

CISSSO-128-2017

9.4 Privilèges de recherche

Mme Chantal Saint-Pierre

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Chantal Saint-Pierre, professeure en Science infirmière à l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que Mme Chantal Saint-Pierre détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Chantal Saint-Pierre par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Chantal Saint-Pierre en tant que chercheure associée dans l'axe de recherche première ligne au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

CISSSO-129-2017

9.5 Nomination de cadres supérieurs

ATTENDU que le poste de directeur adjoint des services multidisciplinaires – volet accueil, archives et gestion de l'information à la direction des services multidisciplinaires est vacant depuis le 31 mars 2017;

ATTENDU que le poste a été affiché en 1^{er} affichage du 24 mars au 1^{er} avril 2017 et en 2^e affichage du 27 avril au 1^{er} mai 2017;

ATTENDU qu'une entrevue structurée s'est tenue le 16 mai 2017 avec les membres suivants du comité de sélection :

- Madame Johanne Robertson, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques;
- Madame Julie Bonneville, directrice des services multidisciplinaires;
- Monsieur Stéphane Lance, directeur des ressources informationnelles;

ATTENDU que les compétences suivantes ont été mesurées au cours du processus (entrevue, TACT, panier de gestion) :

- Orientation vers la clientèle;
- Orientation vers les résultats;
- Savoir gérer le changement;
- Communications interpersonnelles et organisationnelles;
- Pensée stratégique;
- Sens de l'environnement;
- Savoir mobiliser;
- Savoir gérer les ressources;
- Sens du partenariat;

ATTENDU les résultats obtenus par le candidat monsieur Hugo Lemay lors du processus;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection au président-directeur général de retenir la candidature de monsieur Hugo Lemay au poste de directeur adjoint des services multidisciplinaires – volet accueil, archives et gestion de l'information de la Direction des services multidisciplinaires;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER M. Hugo Lemay au poste de directeur adjoint des services – volet accueil, archives et gestion de l'information de la Direction des services multidisciplinaires, et ce, à compter du 8 août 2017.

CISSSO-130-2017

9.5.1 Mandat pour la signature du contrat d'embauche du directeur général adjoint

ATTENDU la résolution CISSSO-111-2017 adoptée le 18 mai 2017 procédant à la nomination de M. Denis Marleau au poste de directeur général adjoint du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que les conditions de travail du directeur général adjoint devaient être établies ultérieurement, à l'intérieur du contrat d'embauche;

ATTENDU que le contrat d'embauche a été validé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



DE MANDATER la présidente du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais, Mme Lucie Lalonde, à signer le contrat d'embauche avec le directeur général adjoint, M. Denis Marleau.

9.6 Budget 2017-2018 Programme soutien aux organismes communautaires

M. Benoît Gauthier, adjoint au PDG dépose les sommes allouées aux organismes communautaires en mission globale au programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ainsi que l'indexation paramétrique confirmée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Pour l'année 2017-2018, le taux d'indexation confirmé est de 0,7%.

Une prochaine étape est d'effectuer une répartition quant à l'enveloppe de rehaussement du financement du PSOC (Réf. : Le plan économique du Québec, mars 2017, page A43). Le CISSS de l'Outaouais est en attente de la confirmation de la somme régionale, des balises ministérielles pour la répartition ainsi que des critères d'éligibilité.

Un membre demande s'il y a une bonne répartition budgétaire dans l'ensemble des territoires de l'Outaouais. M. Gauthier mentionne que les territoires ruraux reçoivent une proportion adéquate au pro rata de la population. Par contre, tous les types d'organismes communautaires ne sont pas présents dans tous les territoires.

10 Affaires médicales

10.1 Statuts et privilèges

CISSSO-131-2017

10.1.1 Dr Merouane Maouda (16830)

OCTROI DE PRIVILÈGES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en endocrinologie au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0365);

SUR PROPOSITION DUMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER un statut de membre actif et des privilèges au département de médecine générale, service de Papineau à partir du 24 avril 2017 pour une durée d'un an.

Installation principale : CLSC et CHSLD Petite-Nation (Urgence, longue durée, soins à domicile, prise en charge en CLSC)

Puisque des besoins prioritaires ont été identifiés dans les secteurs d'activité concernés, le ministère de la Santé et des Services sociaux a approuvé en dérogation, la demande de nomination du Dr Merouane Maouda dans les installations citées.

CISSSO-132-2017

10.1.2 DR Xuan Huyen Pham (94194)

OCTROI DE PRIVILÈGES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en endocrinologie au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0366);

SUR PROPOSITION DUMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,



IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais à DR Xuan Huyen Pham et des privilèges au département d'imagerie médicale\médecine nucléaire à partir du pour une durée d'un an aux installations citées :

Installation principale : Installation de Gatineau : Hôpital de Hull\ Médecine.

Conditionnel à l'obtention de la 3ième lettre de référence.

CISSO-133-2017

10.1.3 Dre Myriam Lessard (10330)

RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES

ATTENDU que Dre Myriam Lessard est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine spécialisée aux Hôpitaux de Hull, de Buckingham et de Maniwaki du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que Dre Myriam Lessard s'engage à respecter les règlements du CMDP et du département de médecine spécialisée, service de néphrologie ;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment rempli par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0367);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUVELER les privilèges de Dre Myriam Lessard au département de médecine spécialisée, service de néphrologie à partir du 1 janvier 2017 pour une durée de trois ans.

Statut : Actif

Privilèges : Installations principale : Hôpital de Hull (consultation, hospitalisation\admission, recherche, garde, clinique externe, hémodialyse)

Installation secondaire : Hôpital de Papineau, Hôpital de Maniwaki (Consultation, hémodialyse)

CISSO-134-2017

10.1.4 Dr Michel Nicolas Sperduto (09495)

AJOUT DE PRIVILÈGES

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment rempli par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0368);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Michel Nicolas Sperduto, des privilèges en gastro-entérologie\colonoscopie à l'installation du Pontiac à l'hôpital du Pontiac à partir du 13 mars 2017.

Statut : Actif



Département/service : Chirurgie\chirurgie générale

Pratique principale : Installation du Pontiac : Hôpital du Pontiac, chirurgie générale, salle d'opération, clinique externe, soins généraux, soins intensifs, salle d'urgence, salle d'accouchement, gastro-entérologie\colonoscopie.

CISSSO-135-2017

10.1.5 Dre Annabelle Lévesque Chouinard (09358)

AJOUT DE PRIVILÈGES

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment rempli par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0369);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Annabelle Lévesque Chouinard, des privilèges de médecin chercheur associé à l'installation de Gatineau à l'hôpital de Hull à partir du 12 avril 2017.

Statut : Actif

Département/service : Médecine générale\Gatineau

Pratique principale : Installation de Gatineau : Hôpital de Gatineau\médecine générale\Gatineau\suivi pré et post natal, accouchement,pouponnière, néonatalogie.

Pratique secondaire : Installation de Gatineau : UMF\médecine générale\Gatineau\supervision et enseignement, pratique clinique à l'UMF.

Installation de Gatineau : Hôpital de Hull\médecine générale\Gatineau\médecin chercheur associé.

CISSSO-136-2017

10.1.6 Dre Michèle Hébert (76587)

RETRAIT DE PRIVILÈGES

ATTENDU que Dre Michèle Hébert est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale à l'hôpital de Gatineau et au CLSC de Gatineau du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande de modification des privilèges dûment complété et signé par la démissionnaire et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0370);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RETIRER des privilèges en supervision et enseignement à l'UMF au sein du département de médecine générale\Gatineau à Dre Michèle Hébert à partir du 1 avril 2017.

Statut : Actif

Installations principales : Installations de Gatineau : CLSC de Gatineau\médecine générale\Gatineau\santé mentale

Installation secondaire : Installation de Gatineau : Hôpital de Gatineau\médecine



générale\Gatineau\psychiatrie complet

CISSSO-137-2017

10.1.7 Dre Caroline Brassard (14322)

RETRAIT DE PRIVILÈGES

ATTENDU que Dre Caroline Brassard est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale à l'UMF, au 321, Notre-Dame et au 39, Frontenac du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande de modification des privilèges dûment complété et signé par la démissionnaire et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0371);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RETIRER des privilèges en communautaire à l'hôpital de Hull au sein du département de médecine générale\Hull-Aylmer à Dre Caroline Brassard à partir du 1 juin 2017.

Statut : Actif

Installations principales : Installations de Gatineau : UMF\médecine générale\Gatineau\supervision et enseignement

Installation secondaire : Installation de Gatineau : 321 Notre-Dame et 39 Frontenac\médecine générale\Gatineau\pédiatrie sociale

CISSSO-138-2017

10.1.8 Dre Liisa Stevens (14743)

CHANGEMENT DE STATUT

ATTENDU que Dre Liisa Stevens est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale à l'hôpital de Hull du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la demande du changement de statut dûment signée par Dr Nicolas Gillot le 30 avril 2017 ;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0372);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut de membre actif à membre associé de Dre Liisa Stevens au sein du département de médecine générale\urgence dans les installations de Gatineau – Hôpitaux de Hull et de Gatineau\médecine générale\urgence, échographie d'urgence en date du 30 avril 2017.

CISSSO-139-2017

10.1.9 Dr Lorenzo E. Ferri (05328)

CHANGEMENT DE STATUT

ATTENDU que Dr Lorenzo E. Ferri est titulaire d'un statut de membre conseil avec privilèges en chirurgie à l'hôpital de Hull du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la demande du changement de statut dûment signée par le chef de département le 30 avril 2017 ;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors



de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0373);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut de membre conseil à membre associé de Dr Lorenzo E. Ferri au sein du département de chirurgie\chirurgie thoracique dans les installations de Gatineau – Hôpitaux de Hull et de Gatineau\clinique externe en date du 1 janvier 2017.

CISSSO-140-2017

10.1.10 Dr Pascal Sergerie (94145)

DÉMISSION

ATTENDU que Dr Pascal Sergerie est titulaire d'un statut de membre associé avec privilèges en médecine générale aux installations de Gatineau;

ATTENDU le formulaire de démission dûment rempli et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0374);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission du Dr Pascal Sergerie à partir du 31 décembre 2016.

Ce médecin a 6 dossiers incomplets.

CISSSO-141-2017

10.1.11 Dre Marguerite Daoust (78309)

DÉMISSION

ATTENDU que Dre Marguerite Daoust est titulaire d'un statut de membre associé avec privilèges en médecine générale aux installations de Gatineau;

ATTENDU le formulaire de démission dûment rempli et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0375);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission du Dre Marguerite Daoust à partir du 15 décembre 2015.

Ce médecin a 10 dossiers incomplets.

CISSSO-142-2017

10.1.12 Dre Barbara Perez (12494)

DÉMISSION

ATTENDU que Dre Barbara Perez est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale aux installations de Gatineau;

ATTENDU le formulaire de démission dûment rempli et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors



de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0376);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission du Dre Barbara Perez à partir du 1 juin 2017.

Ce médecin a 16 dossiers incomplets.

CISSO-143-2017

10.1.13 Dre Guylaine Alain (93190)

DÉMISSION

ATTENDU que Dre Guylaine Alain est titulaire d'un statut de membre associé avec privilèges en médecine spécialisée aux installations de Gatineau;

ATTENDU le formulaire de démission dûment rempli et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 17 mai 2017 (résolution 2017-0377);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission du Dre Guylaine Alain à partir du 30 juin 2017.

Ce médecin n'a pas de dossiers incomplets.

**CISSO-
144-2017**

10.2 Département clinique de médecine de laboratoire

ATTENDU que la présente résolution abroge et remplace la résolution CISSO-067-2017 adoptée le 30 mars 2017;

ATTENDU que le ministre a désigné onze regroupements de laboratoires dénommés « Grappes OPTILAB »;

ATTENDU que le réseau de la santé et des services sociaux compte sept grappes multiétablissements et quatre grappes monoétablissement;

ATTENDU que chaque grappe regroupe en une seule entité la gouvernance, le budget et la production des services du laboratoire serveur et des laboratoires associés;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais est une grappe monoétablissement désignée sous le nom de grappe numéro 11;

ATTENDU que la date de mise en œuvre d'OPTILAB est le 1er avril 2017 et qu'au plus tard le 24 juin 2017, doit être créé un département clinique de médecine de laboratoire qui intègre toutes les activités de laboratoire clinique de ladite grappe, incluant les ressources humaines ainsi que les médecins du laboratoire serveur et des laboratoires associés;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 183 de la LSSSS, un établissement doit préparer un plan d'organisation administratif, professionnel et scientifique qui décrit les structures administratives de l'établissement, ses directions, ses services et ses départements ainsi que les programmes cliniques;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 184 de la LSSSS, le plan d'organisation d'un centre hospitalier doit, de plus, prévoir la formation de départements cliniques et de services cliniques, et il doit indiquer le nombre de médecins omnipraticiens, de médecins spécialistes, par spécialité, de dentistes généralistes et de dentistes spécialistes qui peuvent exercer leur profession dans chacun de ces départements et ces services et, dans le cas d'un centre désigné centre hospitalier universitaire ou institut universitaire, la répartition, entre les médecins, des tâches relatives à l'activité clinique, à la recherche et à l'enseignement;

ATTENDU que chaque médecin de laboratoire en activité avant la création de la grappe détient déjà une nomination de membre actif ou associé et des privilèges de pratique de laboratoire dans l'établissement, dûment accordés sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) (voir tableau en annexe



des médecins titulaires de privilèges de laboratoires de la grappe au 31 mars 2017);

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais désire que les nominations visées au paragraphe précédent demeurent valides pour le même statut, aux mêmes conditions et pour les mêmes installations que ceux pour lesquels elles ont été accordées et que les privilèges qu'elles prévoient soient rattachés au département clinique de médecine de laboratoire créé;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais désire que les privilèges soient réputés être rattachés au département clinique de médecine de laboratoire jusqu'à sa création;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais a déjà procédé à la nomination de son dirigeant médical et de son dirigeant clinico-administratif, qui sont responsables de la gestion de la grappe et qui relèvent directement du président-directeur général;

ATTENDU que le directeur médical de la grappe doit également être le chef du département clinique de médecine de laboratoire;

ATTENDU que le CMDP est favorable à la modification du plan d'organisation de l'établissement pour la création du département clinique de médecine de laboratoire auquel seront rattachés l'ensemble des médecins de l'établissement qui exercent des activités de laboratoire médical.

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE CRÉER le « département clinique de médecine de laboratoire », auquel sont rattachés les privilèges de pratique de laboratoire de tous les médecins détenant déjà une nomination de membre actif ou associé au CISSS de l'Outaouais;

DE CONFIER au président-directeur général le mandat d'effectuer le suivi de la mise en œuvre d'OPTILAB auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.

ANNEXE:

Service anatomo-pathologie et cytologie		
Ion Leva	Arrivée prévue juillet 2017	Membre actif
Vincent Dumont-Mackay	Arrivée prévue juillet 2018	Membre actif
Carole Florence, A. Xavier Mattesco	11688	Membre actif
Raoulin Soulard	13810	Membre actif
Nancy Perron	83394	Membre actif
Cecile Angela Logan	86517	Membre actif
Stavros Raptis	94304	Membre associé
Service de biochimie médicale		
Qian Pu	12712	Membre actif
Martin Viau	15627	Membre actif
Jean Alain	79197	Membre actif
Service d'hématologie		
Khalid Azzouzi	04009	Membre actif
Karim Abou-Nassar	10125	Membre actif
Cindi Nicole Jacques	12508	Membre actif
Sylvie Gaudet	95393	Membre actif
Service de microbiologie		
Kristin Yolande Popiel	15102	Membre actif
M. Dinah Baptiste-Desruisseau	80616	Membre actif



CISSSO-145-2017

10.3 Composition du comité directeur du Département régional de médecine générale de l'Outaouais (DRMG)

Les membres du Comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG) de l'Outaouais, à l'exception du président-directeur général du CISSS de l'Outaouais, ont un mandat de trois ans, renouvelable. Le mandat des membres actuels a pris fin le 12 novembre 2016. Un nouveau comité directeur a donc dû être élu. La composition du comité directeur du DRMG de l'Outaouais, excluant le président-directeur général qui siège d'office, est la suivante :

- Quatre médecins provenant de chacun des territoires ruraux dont un en clinique médicale et trois en établissement :
 - John Wootton (Pontiac);
 - Audrey Bertrand (Vallée-de-la Gatineau);
 - Michèle Lajzerowicz (Collines);
 - Guy Bonenfant (Papineau) (élu);
- Quatre médecins provenant des territoires urbains dont deux pratiquant en clinique médicale et deux en centre hospitalier :
 - Marcel Reny (Hull-Aylmer) (élu);
 - Nicolas Gillot (Hull-Aylmer);
 - Martin Pham Dhin (Gatineau);
 - Marcel Guilbault (Gatineau);
- Un médecin pratiquant en CLSC urbain : Robert Gendron;
- Un médecin pratiquant en CHSLD urbain : Robert Bisson;
- Un médecin pratiquant en santé mentale : Louise Laberge.

ATTENDU que l'article 417.5 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) stipule que la nomination du chef du Département régional de médecine générale (DRMG) doit être approuvée par le conseil d'administration (C.A.) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que l'article 2.11 du Règlement déterminant les modalités d'élection ou de nomination et la composition du Comité de direction du DRMG de l'Outaouais (R-011) stipule que les résultats d'élections du DRMG doivent être transmis au C.A. du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que le mandat des membres du comité directeur du Département régional de médecine générale prenait fin le 12 novembre 2016;

ATTENDU la résolution CISSO-018-2017 adoptée par le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais le 26 janvier 2017 entérinant le calendrier pour les élections du comité directeur du Département régional de médecine générale de l'Outaouais;

ATTENDU que Dr Marcel Reny a été élu chef du DRMG tel que précisé dans le compte-rendu d'élections daté du 6 juin 2017;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCUSER réception des résultats d'élections au sein du DRMG;

D'APPROUVER la nomination de Dr Marcel Reny à titre de chef du DRMG.

11 Comité de la gouvernance et de l'éthique

11.1 Rapport du président du comité - séance du 2017-06-01

M. Michel Roy, président du comité, fait le point sur certains éléments abordés lors de la séance du 1er juin 2017.

- Le comité a reçu de la part de Mme Chantal Desjardins (DQEPE) un état de situation sur le déploiement du code d'éthique du CISSS de l'Outaouais. Les usagers reçoivent actuellement la version longue, qui est également disponible sur le site Web du CISSS de l'Outaouais. La version abrégée vient tout juste d'être imprimée et a été remise aux membres du C.A. en période plénière. Un ensemble d'outils ont été développés pour former les gestionnaires et le personnel.
- Procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles. Le Comité a étudié le projet de la



procédure qui encadrera le travail du Responsable du suivi des divulgations, tel que spécifié dans la nouvelle Loi. Les membres ont posé plusieurs questions et émis des commentaires visant l'amélioration du document. Parmi celles-ci, notons l'importance d'une campagne de communication auprès du personnel. Également le comité a suggéré de réviser la procédure après un an ou au besoin, puisqu'il s'agit d'une nouvelle fonction. Le document est déposé au C.A. pour information.

- Représentante au C.A. du Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP). Suite à l'analyse des candidatures proposées par le CRSP et compte tenu de l'obligation légale pour tous les membres du C.A. d'habiter au Québec, le comité de gouvernance et d'éthique recommande la nomination de Mme Johanne Asselin au poste vacant.
- Remboursement des frais de gardiennage pour les membres du C.A. Certains membres doivent rembourser des frais de gardiennage pour assister aux séances du conseil d'administration et de ses comités. Le comité de gouvernance et d'éthique s'est penché sur la question et recommande le remboursement de ces frais, tel que précisé dans la proposition de résolution déposée au point suivant.
- Tableau de présences aux comités du C.A. Dans le but de maximiser l'expertise de tous les membres du C.A., le comité de gouvernance et d'éthique a proposé de discuter avec les présidents (es) des comités et la présidente du C.A. afin de proposer des mesures facilitantes telles que la visio ou la télé conférence.

11.2 Procès-verbal de la séance du 2017-05-03

Dépôt du document.

CISSO-146-2017

11.3 Remboursement des frais de gardiennage pour les membres du C.A.

ATTENDU que l'article 22, du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration (C.A.) du CISSS de l'Outaouais (R-001) stipule que le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonctions d'élaborer des règles de gouvernance pour la conduite des affaires de l'établissement;

ATTENDU que certains membres du C.A. doivent défrayer les coûts de services de gardiennage dans le cadre de leurs responsabilités parentales ou de proche aidant afin d'assister aux séances du C.A. et de ses comité qui ont lieu la plupart du temps en-dehors des heures normales de travail;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais rembourse actuellement les frais de déplacement des membres du C.A. afin d'assister aux séances du C.A. et de ses comité;

ATTENDU qu'il est parfois usage dans les conseils d'administration d'organismes publics tels que les commissions scolaires de rembourser de tels frais;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique formulée lors de la séance du 1er juin 2017;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le remboursement des frais directs encourus par les membres du C.A. qui doivent requérir à des services de gardiennage cadrant dans les responsabilités parentales ou de proche aidant afin d'assister aux séances du C.A. et de ses comité selon la formule suivante:

Remboursement d'un montant forfaitaire équivalent au salaire horaire minimum pour la durée des séances, incluant le temps de déplacement.

CISSO-147-2017

11.4 Représentante du Comité régional sur les services pharmaceutiques au C.A.

ATTENDU que l'article 9, alinéa 3 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre 0-7.2) stipule qu'un siège est réservé à un « pharmacien d'établissement désigné par et parmi les membres du comité régional sur les services pharmaceutiques »;

ATTENDU que l'article 9, alinéa 3 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre 0-7.2)



stipule :

« Dans le cas d'un membre désigné, la vacance est comblée par résolution du conseil d'administration pourvu que la personne visée par la résolution possède les qualités requises pour être membre du conseil d'administration au même titre que celui qu'elle remplace. Une vacance qui n'est pas comblée par le conseil d'administration dans les 120 jours peut l'être par le ministre. »

ATTENDU que la résolution CISSS0-064-2017 prise par le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais mandate le comité de gouvernance et d'éthique du CISSS de l'Outaouais d'analyser les candidatures qui seront proposées par le CRSP et de soumettre une recommandation pour le remplacement du siège vacant;

ATTENDU que l'article 3, alinéa a) du Processus visant à combler les postes vacants au conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (PRO-026) stipule que le C.A. doit consulter préalablement le conseil professionnel/comité/département concerné avant de prendre sa décision;

ATTENDU que l'article 17, de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre 0-7.2) stipule que le conseil d'administration doit être constitué en parts égales de femmes et d'hommes;

ATTENDU que le CRSP a été consulté et a soumis deux propositions de candidatures au Comité de la gouvernance et de l'éthique;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique formulée lors de la séance du 1er juin 2017;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Mme Johanne Asselin au siège de « pharmacienne d'établissement désignée par et parmi les membres du comité régional sur les services pharmaceutiques »;

11.5 Procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles

Dépôt du document en titre, qui a été analysé par le comité de gouvernance et éthique et le comité de direction.

12 Reconnaissance envers la qualité

CISSSO-148-2017

12.1 Évacuation CHSLD Maniwaki (Foyer Père Guinard) - Remerciements

ATTENDU que la crue des eaux des rivières Gatineau et Désert à Maniwaki à la fin avril et en début mai a entraîné un risque important d'inondation du CHSLD Maniwaki (Foyer Père Guinard);

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais prenait la décision le 1^{er} mai 2017 de procéder à l'évacuation des 66 résidents du CHSLD Maniwaki;

ATTENDU que les membres du personnel, médecins, pharmaciens, cadres et bénévoles ont dû mettre l'épaule à la roue afin d'identifier, de mettre en place et de coordonner des solutions rapides pour assurer la sécurité des usagers et du personnel et le maintien des services à la population;

ATTENDU que la population a collaboré aux efforts, notamment en participant à des corvées visant à installer des sacs de sable pour protéger l'édifice;

ATTENDU que la réintégration des résidents a eu lieu les 6 et 7 juin 2017, soit cinq semaines après l'évacuation.

ATTENDU que toutes les personnes impliquées ont fait preuve de professionnalisme, de collaboration, d'engagement et de bienveillance de manière exceptionnelle tout au long du processus;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER les résidents, les familles, les bénévoles et la population de la Vallée-de-la-



Gatineau pour leur grande compréhension, leur patience et leur collaboration pendant toute la durée des événements;

DE REMERCIER en nommant expressément chacun des membres des équipes soignantes, des équipes des directions de soutien et des gestionnaires impliqués nommés ci-bas et d'inclure une mention en ce sens dans la prochaine édition de l'Info-CA :

Direction des soins infirmiers

Audet Réjean, Baker Rachelle, Bouchard Manon, Brunet Marylin, Céré Tammy-Ann, Denommé Mélissa, Gagnon Nancy, Gaudreau Guylaine, Jobin Nathalie, Labelle Johanne, Lachapelle Cindie, Lacroix Martin, Lafrance Pierre, Lambert Réjean, Langevin Luc, Lanthier Caroline, Lapointe Stéphane, Laroche Josée, Lauriault Stéphanie, Leblanc Véronique, Maurice Jocelyn, McMullen Nancy, Piché Monique, Pigeon Joannie, Rehel Marcel, Richard Gina, St-Amour Vanessa, Thériault Lucie, Thériault Lucie, Tremblay Kim, Vachon Karelle.

Direction des services professionnels

L'ensemble des médecins du Service de médecine générale de Maniwaki, sous la chefferie du Dr. Guillaume Charbonneau ainsi que : Asselin Johanne, Dr Al-Houssan Walid, Dre Bérubé Bainbridge Claudia, Charland Isabelle, Crytes Estelle, De Maupeou David, Lafrançois Linda, Dre Mahinrad Jinoos, Martin Nadine, Martin Natacha, Dre McConnery Carol, Dre Mendoza Mariam, St-Amour Desnommé Jessie.

Direction des programmes DI-DP-TSA

Cournoyer Mireille, Lafontaine Annie, Leblanc Marjorie, Lefebvre-Sirois Marie-Ève, Lirette Stéphanie, Mayrand Angie, Michaud Claudia, Moore Debbie, St-Amour Martin, St-Martin. Françoise.

Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées

Aubin Lydia, Barbe Carlo, Beauchamp Gabrielle, Beaupré Lynda, Beauregard Brigitte, Bergeron Guillaume, Bergeron Nancy, Blais Terence, Boisvenue Jolyane, Bonin Sophie, Brazeau-Mosseau Kathia, Bruneau Jenny, Brunet Josiane, Brunet Marylin, Cadieux Florence, Carle Cassandra, Carle Johanne, Carrière Manon, Céré Janique, Charest Chantal, Chatel Suzie, Clément Krystel, Clément Véronique, Collins Kim, Corbeil André-Anne, Coulombe Martine, Cross Johanne, Crytes Jocelyne, Cyr Céline, Daignault Isabelle, Danis Kim, Danis Sylvie, Danis Tina, Danis-Paquette Kristel, Daoust Judith, Dault Annie, Denis Suzanne, Desjardins Serge, Desnoyers Gougeon Shana, Dion Olivier, Ducharme Audrey, Dufour Anny, Éthier Dominique, Éthier Gregg, Fortin Annick, Fortin Jessica, Fournier Clair, Gabie Félicia, Gagnon Claire, Gagnon Frances, Gagnon Marjolaine, Gauthier Caroline, Gauthier Edith, Gauthier Pierre, Gervais-Turpin Caroline, Grondin Cindy, Grondin Lisette, Héroux Céline, Jean Montreuil Edwige, Jolivette Manon, Kenney Michelle, Labelle Luc, Labelle-Éthier Maud, Lacaille Michelle, Lacasse Monique, Lachaine Stéphanie, Lacourse Tracy, Lacroix Cathy, Lacroix Claudia, Lacroix Michelle, Lafleur Fleurette, Lafond Louis-Mathieu, Lafontaine Diane, Lafontaine Josée, Lafontaine Line, Lafrenière Vicky-Anne, Lamoureux Serge, Langevin Candy, Larche Sylvie, Larivière Claudia, Larivière Tina, Larivière-Pelletier Lisa, Lavigne Cathy, Lefebvre-Dufour Karel, Léger Isabelle, Lemieux Samie, Lepage Isabelle, Lunam Nada, Lyons-Beaudoin Kathy, Lyrette Cindy, Lyrette Sylvie, Mailhot Francine, Major Josée, Marcil Nathalie, Martin-Guitard Joé, Maurice Carolane, Méconse Jocelyne, Ménard Mélanie, Meunier Marie-Claude, Meunier Roxanne, Migneault-Dufresne Karine, Morin Julie, Morin Kim, Muadi N'Kola Godelive, Nantel Maureen, O'Brien Lisa, Pétrin Valérie, Plante Chantal, Rivet Alex, Robert Lyna, Robitaille Daniel, Robitaille Janick, Rochon Julie, Rochon Sylvie, Rodgers Allyson, Ross Isabelle, Roy Brigitte, Rozon Cynthia, Saumure Line, Saumure-Meunier Janique, Séguin Katherine, Séguin Michel, St-Amour Yvan, St-Jacques Suzanne, St-Martin Caroline, St-Martin Huguette, St-Martin Véro, St-Pierre Johanne, Sullivan Mélanie, Taillefer Evelyne, Turmel Nathalie, Turpin Sylvie, Valiquette Katy, Vallière Chantal, Vincent Adèle, Zoungrana Kouliga.

Direction de santé publique

Courteau Jean-Pierre.

Direction des services multidisciplinaires

Claudine Lafontaine, Élizabeth Éthier, Shana Robitaille, Jocelyne Richard, Ginette Ménard, Michelle Labelle, Julie Guérin.

Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique

Vanier Constance.

Direction des services techniques

Anderson Robert, April Jean-Philippe, Arvais Michel, Audet Thibeault Fanny, Audet Réjean, Beauchamp Carol, Bélanger Julie, Bélanger Martin, Blais Dominique, Boily Jean-Marc, Boudria Christian, Breton Isabelle, Brousseau Donat, Caron Jean-Philippe, Charrette Carole, Chassé Gabrielle, Côté Serge, Côté Suzanne, Coulombe Ian, Cyr Stéphanie, Danis Suzie, Demers Gisèle, Desjardins Chantal, Dufour Valérie, Dumais Marie-Claude, Duplessis Steve, Dupont Patrick, Émond



Yves, Éthier Guillaume, Fortin Thérèse, Gosselin Lyne, Grondin Stéphane, Guitard Éric, Guitard Jacques, L'heureux Sandra, Labelle Céline, Lacaille Diane, Lachapelle Marcel, Lacroix Suzette, Lafrance Pierre, Lambert Réjean, Landry Maurice, Langevin Luc, Langevin Vicky, Laprise Françoise, Larivière Éric, Lavallée France, Laviolette Gertrude, Lemieux Claudia, Lirette Lynda, Lunam Vanessa, Lyrette François, Mantha Alex, Marga Brad, Meideiros Sébastien, Meunier Saumure Janique, Michaud Benoit, Morin Rozon Jennifer, Pelletier Maxime, Piché Caroline, Pilon Dominique, Robertson Steve, Rodeghiero Martin, Rossignol Thomas, Rougeau Nicolas, Talbot Lyne, Thisdelle André, Tissot Michel, Tremblay Lucie, Trottier Cassandra, Turpin Daniel, Whissell Julie.

Direction des ressources informationnelles

Chaperon Linda, Lacroix Martin, Lebeau Alexandre.

Direction des ressources humaines des communications et des affaires juridiques

Cadioux Chantal, Courchesne Nadine, Cronier Sonia, Lirette Lyne, Morin Anny, Primeau Roxane.

Direction des ressources financières

Latulippe Diane, Matte Mélissa, Roy Joanne.

Direction générale

Côté Geneviève.

CISSO-149-2017

12.2 Félicitations à l'endroit de Mme Louise Poirier pour la distinction Ordre de Gatineau

ATTENDU que Mme Louise Poirier est membre du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais depuis le 30 septembre 2015;

ATTENDU que celle-ci a été admise au très sélect « Ordre de Gatineau », le 24 mai 2017, la plus haute distinction gatinoise qui vient récompenser son parcours de 33 années d'engagement politique, sportif, culturel et social;

ATTENDU qu'elle est présidente de la Fondation Santé Gatineau;

ATTENDU qu'elle s'est fortement investie à la promotion de la santé, des bonnes habitudes de vie et de l'activité physique grâce à ses études de maîtrise en sciences de l'activité physique à l'Université Laval de Québec;

ATTENDU qu'elle est reconnue comme un modèle de persévérance et de positivisme;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER Mme Louise Poirier pour sa nomination à « l'Ordre de Gatineau » et de la remercier pour son implication exemplaire dans le domaine de la santé et des services sociaux en Outaouais.

CISSO-150-2017

12.3 Félicitations pour l'organisation de la Soirée reconnaissance du CISSS de l'Outaouais

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais tenait le 24 mai 2017, sa Soirée reconnaissance à l'intention de son personnel;

ATTENDU que les employés ayant franchi, au cours de l'année 2016, 25 années de services au sein du réseau de la santé et des services sociaux en Outaouais ont reçu un hommage;

ATTENDU qu'on a souligné l'apport inestimable des employés ayant pris leur retraite du 1er avril au 31 décembre 2016;

ATTENDU que plus de 400 personnes ont participé à cette soirée hommage;

ATTENDU que certains membres du conseil d'administration ayant participé à la soirée ont reconnu l'excellence de l'organisation de la célébration;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER les organisateurs de la Soirée reconnaissance du CISSS de l'Outaouais pour la qualité de l'événement;



DE SOULIGNER le mérite de toutes les personnes ayant reçu un hommage lors de cette même soirée.

CISSSO-151-2017

12.4 Félicitations pour une deuxième année en équilibre budgétaire

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais termine l'exercice financier 2016-2017 avec un surplus de 28 641 \$;

ATTENDU qu'il s'agit d'une deuxième année consécutive où le CISSS de l'Outaouais atteint l'équilibre budgétaire;

ATTENDU le travail important de la Direction des ressources financières investi dans la production des états financiers;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER l'équipe de la Direction des ressources financières pour l'excellent travail accompli dans la production des états financiers;

DE FÉLICITER l'équipe de direction, les cadres supérieurs, les cadres intermédiaires, les médecins et l'ensemble du personnel pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2016-2017, tout en maintenant la qualité et le niveau de services et d'inclure une mention en ce sens dans la prochaine édition de l'Info-CA.

CISSSO-152-2017

12.5 Remerciements au Comité d'éthique de la recherche

ATTENDU que le comité d'éthique de la recherche (CER) a déposé un son rapport annuel 2016-2017 le 15 juin 2017 au conseil d'administration (C.A.) du CISSS de l'Outaouais, lequel démontre des réalisations de qualité;

ATTENDU que le CER a déposé son Cadre réglementaire en éthique de la recherche à la séance du C.A. du 15 juin 2017 qui est le fruit d'une réflexion et d'un travail importants;

ATTENDU que le CER encadre les activités de recherche en collaboration avec le bureau d'éthique de la recherche avec professionnalisme et que les membres font preuve d'engagement, de collaboration et de bienveillance;

ATTENDU l'importance que le C.A. du CISSS de l'Outaouais accorde au mandat du CER et aux projets de recherche;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER l'équipe du comité d'éthique de la recherche et du bureau d'éthique de la recherche du CISSS de l'Outaouais pour l'excellence du travail réalisé au cours de l'année financière 2016-2017 et d'en faire mention dans l'Info-CA.

CISSSO-153-2017

12.6 Remerciements à la présidente sortante du CUCI

ATTENDU que le Comité des usagers du CISSS de l'Outaouais (CUCI) a déposé sa reddition de comptes 2016-2017 le 15 juin 2017 au conseil d'administration (C.A.) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que Mme Huguette Cloutier a présidé le CUCI depuis la formation de celui-ci en 2015 et ce jusqu'en juin 2017;

ATTENDU que Mme Huguette Cloutier s'est consacrée à représenter les usagers de tout le territoire de l'Outaouais, notamment dans le cadre des travaux du CUCI pendant les deux dernières années;

ATTENDU que celle-ci a investi un grand nombre d'heures de bénévolat et a fait preuve de professionnalisme, collaboration, engagement et bienveillance;



SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER Mme Huguette Cloutier pour son implication au sein du CUCI du CISSS de l'Outaouais et d'en faire mention dans l'Info-CA.

13 Correspondance

13.1 Lettre-réponse à un citoyen concernant l'accès aux services

Dépôt d'une lettre-réponse signée par le président-directeur général le 13 juin 2017 concernant la disponibilité de services au Centre de répartition des demandes de service (CRDS), en réponse à une intervention d'un citoyen lors de la séance du 18 mai 2017.

14 Date de la prochaine séance : 21 septembre 2017

15 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Lucie Lalonde
Présidente

Jean Hébert
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 21 septembre 2017, résolution CISSSO-156-2017.

NOTE : Après la séance régulière, les membres se réunissent pour un échange informel d'une dizaine de minute visant l'amélioration du fonctionnement des séances.

